

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapis », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TARENT-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 1 page.

SUJET N°1 :

1. Pouvez-vous nommer et expliquer les différents travaux de finitions effectués dans votre spécialité ?
2. Quelle est l'utilité d'un dossier de fin de restauration ? Que doit-il contenir ?

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapis », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TARENT-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 1 page.

SUJET N°3 :

1. Dans quels cas utiliseriez-vous la conservation plutôt que la restauration ? Comment effectuez-vous le point de Boulogne ?
2. Quelles sont les différentes matières premières utiles à votre métier ?